

## LE PROGRAMME D'ÉCHANGES EN BREF

| ACTIVITÉ  | DURÉE  | LANGUE                                     | LIEU  |
|---|--|--|---|
| <b>JUGES ET PROCUREURS</b>                                    |  |  |   |
| Stages généralistes   | 10 jours*  | Langue du pays d'accueil ou langue commune | Tribunaux, parquets                                   |
| Stages spécialisés  | 5 jours  | Langue du pays d'accueil ou langue commune | Tribunaux, parquets                                   |
| Échanges bilatéraux   | 5 jours  | Langue du pays d'accueil ou langue commune | Tribunaux, parquets                                   |
| Visites d'étude   | 2 à 5 jours  | Anglais ou français                        | CJUE, CEDH, Eurojust, Institutions de l'UE, FRA, HCCH |
| Stages longs  | 3 à 12 mois  | Anglais ou français                        | CJUE, CEDH, Eurojust                                  |
| <b>PRÉSIDENTS DE TRIBUNAUX ET CHEFS DE MINISTÈRES PUBLICS</b> |  |  |   |
| Échanges pour leaders judiciaires                             | 3 à 5 jours  | Langue du pays d'accueil ou langue commune | Tribunaux, parquets                                   |
| <b>FUTURS ET JEUNES MAGISTRATS</b>                            |  |  |   |
| Programme AIAKOS  | 2 semaines (1 semaine à l'étranger et 1 semaine dans pays d'origine) | Langue du pays d'accueil ou langue commune | Institutions de formation judiciaire                  |
| <b>FORMATEURS JUDICIAIRES</b>                                 |  |  |   |
| Stages pour formateurs  | 5 jours  | Langue du pays d'accueil ou langue commune | Institutions de formation judiciaire                  |

\* Selon l'institution d'accueil, les stages généralistes sont susceptibles de durer 5 jours.

## FINANCEMENT

Les frais de voyage et les dépenses journalières sont pris en charge par le REFJ via le paiement d'un per diem ou, le cas échéant, via le remboursement sur base du coût réel.

### COMMENT POSTULER ?

Un appel à candidatures est organisé chaque année à l'automne et diffusé par le biais des institutions membres et partenaires du REFJ ainsi que sur le site Internet du REFJ.

Les candidats dotés d'une forte motivation et d'une bonne connaissance de la langue de l'activité sont invités à manifester leur intérêt via les formulaires de candidature accessibles depuis le site Internet du REFJ.

Le REFJ travaille avec ses membres et partenaires pour présélectionner et affecter les candidats selon le nombre de places disponibles dans les pays participants ou dans les institutions d'accueil.

Les candidats sélectionnés sont notifiés par le REFJ dans les 2 mois suivant la clôture de l'appel à candidatures.

**Pour en savoir plus : consultez le site Internet du REFJ [www.ejtn.eu](http://www.ejtn.eu)**



**Réseau Européen de Formation Judiciaire (REFJ)**  
123, rue du Commerce, B-1000 Bruxelles  
email : [exchangeprogramme@ejtn.eu](mailto:exchangeprogramme@ejtn.eu)  
Téléphone : +32 2 280 22 42



## Le Programme d'Échanges des Autorités Judiciaires



*"Selon moi, les meilleures activités de formation sont celles offertes par le REFJ. Elles donnent aux praticiens du droit une opportunité de partager leurs connaissances avec des collègues d'autres pays de l'UE, ce qui est inestimable."*

*Une procureure polonaise*



Avec le soutien financier du Programme Justice de l'Union européenne



## À PROPOS

Lancé en 2005 à l'initiative du Parlement européen, le Programme d'Échanges pour les autorités judiciaires est l'activité phare du REFJ. Par le biais de ce programme, le REFJ entend offrir aux magistrats européens des activités de qualité qui répondent à leurs besoins actuels et futurs. Le REFJ est aujourd'hui reconnu comme l'acteur le mieux placé pour la mise en œuvre des échanges entre les autorités judiciaires.



©ENM

Procès fictif  
Programme AIAKOS  
Bordeaux, France

*"Mon échange a été l'expérience professionnelle la plus enrichissante et la plus stimulante dont j'ai pu bénéficier jusqu'à présent."*

*Un juge tchèque*

L'objectif principal du Programme d'Échanges est de permettre aux magistrats européens de mieux connaître les différents systèmes judiciaires de l'UE, d'enrichir leurs connaissances en matière de droit de l'Union et des droits humains par le biais de contacts directs, d'échanges de vues et d'expériences avec les juges, procureurs et formateurs judiciaires des différents Etats membres de l'UE.

Le Programme d'Échanges vise également à construire une culture judiciaire européenne fondée sur une confiance mutuelle entre les autorités judiciaires appartenant à l'espace judiciaire européen commun.

## LES ACTIVITÉS COMPRENNENT...

### Stages courts dans un autre État membre

- **Stages généralistes** : organisés de manière individuelle ou en groupes de magistrats issus de différents Etats membres, ces stages permettent aux participants de découvrir le système judiciaire d'un autre État membre en visitant les institutions judiciaires du pays d'accueil, en assistant à des audiences, en rencontrant et en échangeant avec leurs homologues au sein de la juridiction/du parquet visité.
- **Stages spécialisés** : ils permettent aux magistrats spécialisés d'élargir leur expertise dans un domaine spécifique du droit au sein d'une juridiction ou d'un parquet d'un autre Etat membre. Plus de 15 spécialisations sont offertes chaque année dans différents États membres.
- **Échanges bilatéraux** : de leur propre initiative, des groupes de juges et procureurs d'un(e) même juridiction/parquet passent une semaine dans une juridiction/un parquet d'un autre Etat membre et échangent leurs expériences et meilleures pratiques sur un sujet spécifique d'intérêt commun.
- **Échanges pour leaders judiciaires** : conçus pour les présidents de tribunaux et chefs de ministères publics, ces échanges ont pour but de façonner leurs compétences dans les domaines tels que le leadership professionnel, l'administration des tribunaux, la communication et les relations avec les médias, la gestion financière et informatique et les ressources humaines.
- **Stages pour formateurs** : ils permettent aux formateurs judiciaires de se familiariser avec les méthodologies, les outils et programmes pédagogiques du pays d'accueil et de partager avec leurs collègues les meilleures pratiques en matière de formation judiciaire.

### Le Programme AIAKOS

Le Programme s'adresse spécifiquement aux futurs et jeunes magistrats, en leur donnant la possibilité d'appréhender d'autres systèmes judiciaires et programmes de formation, d'approfondir leur connaissance du droit européen et des instruments de coopération judiciaire, de rencontrer leurs homologues et de nouer des contacts utiles pour leur vie professionnelle future.

### Grâce à ce programme...

- Découvrez les systèmes judiciaires des autres États membres
- Échangez les bonnes pratiques
- Développez votre réseau professionnel
- Perfectionnez vos connaissances linguistiques



Stage généraliste  
Venise, Italie

©PH

### Activités de formation dans les organisations européennes et internationales

- **Les visites d'étude** : organisées pour des groupes de participants de différentes nationalités à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH), Eurojust, les institutions de l'UE à Bruxelles, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) et la Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH), elles offrent aux participants un aperçu du fonctionnement et des procédures de l'institution d'accueil.
- **Les stages longs** : organisés sur base individuelle à la CJUE, à la CEDH et à Eurojust, ils permettent une immersion totale des participants dans le travail de l'institution d'accueil.

*"Cela a été un véritable plaisir de participer à une visite d'étude. Quelle expérience intéressante et fructueuse pour les juges européens !"*

*Un juge grec*

*"Cet échange a dépassé toutes mes attentes. Discuter avec un collègue-président, rencontrant les mêmes problématiques mais opérant dans un contexte différent, a constitué une expérience formidable."*

*Un président de tribunal belge*